Le contenu publié sur cette page a été transféré en version PDF depuis le site Web de la Commission des services financiers de l'Ontario(CSFO) à titre de référence.Les liens fournis vers le contenu connexe ont également été transférés et se trouvent à la fin du présent document.

La société Creditstone Lending Service n'est pas autorisée à exercer des activités de courtage d'hypothèques en Ontario

#### 21 février 2019

La Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) avise les consommateurs que la société Creditstone Lending Service n'est pas autorisée à exercer des activités de courtage d'hypothèques en Ontario.

Creditstone Lending Service semble solliciter des clients pour ses activités de courtage d'hypothèques et d'autres activités de prêt par l'entremise de son site Web, creditstonelendingservice.com (anglais seulement). Creditstone Lending Service n'est pas titulaire d'un permis de la CSFO.

Certains sites Web ou documents auxquels vous pouvez accéder à partir du présent site ou menant au présent site ont été mis sur pied ou sont exploités par des organismes ne faisant pas partie du gouvernement de l'Ontario ou pour le compte de tels organismes. Ces derniers sont les seuls responsables du fonctionnement et le contenu (y compris le droit de fournir ce contenu) de leur site respectif. Il se peut que ces sites ou documents externes n'existent pas en français. Les liens externes fournis dans le présent site ou menant au présent site ne signifient pas que le gouvernement de l'Ontario appuie ces organismes ni qu'il garantit le contenu (y compris le droit de fournir ce contenu) de leur site respectif.

Creditstone Lending Service semble utiliser l'adresse courriel support@creditstonelendingservice.com et le numéro de téléphone 888 969-1961.

Les consommateurs doivent faire preuve de prudence, si une personne affirmant représenter Creditstone Lending Service ou utilisant ces coordonnées communique avec eux. Les consommateurs ne devraient pas demander une hypothèque ou un prêt auprès de Creditstone Lending Service. Ils sont plutôt invités à communiquer avec le Centre antifraude du Canada.

Il est important de noter que les consommateurs qui obtiennent une hypothèque auprès de particuliers ou d'entreprises qui ne sont pas titulaires d'un permis accordé par la CSFO ne sont pas protégés par la *Loi sur les maisons de courtage d'hypothèques, les prêteurs hypothécaires et les administrateurs d'hypothèques* et ses règlements qui régissent les maisons de courtage, les courtiers et les agents de l'Ontario.

Les consommateurs peuvent vérifier si une maison de courtage, un courtier ou un agent est titulaire d'un permis sur le site Web de la CSFO.

#### Coordonnées:

## Pour les demandes de renseignements des médias uniquement, veuillez communiquer avec :

Malon Edwards

Agent principal des communications

Téléphone: 416 590-7536

Numéro sans frais: 1800 668-0128, poste 7795

Télécopieur : 416 590-7070

ATS sans frais: 1 800 387-0584

Courriel:malon.edwards@fsco.gov.on.ca

## Questions du public :

1 800 668-0128

ContactCentre@fsco.gov.on.ca

# Renseignements supplémentaires :

Que faire si vous croyez être victime d'une arnaque ou d'une fraude